

26 février 1993 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à Radio France outre-mer le 26 février 1993, en réponse à des questions posées sur le minitel, notamment sur les institutions régionales et la situation économique des départements et territoires d'outre-mer.

Monsieur le Président,

- Bonsoir et merci d'être avec nous. Bonjour le Pacifique, les îles de la Polynésie française, Wallis et Futuna, la Nouvelle-Calédonie, bon après-midi à l'Atlantique, les Antilles, la Martinique, la Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon et bonsoir à l'Océan Indien, Mayotte et la Réunion.

- Monsieur le Président, les départements et territoires d'outre-mer, souvent, ont le sentiment d'être, à tort ou à raison, les oubliés de la République et c'est sans doute pour cette raison que nous avons reçu beaucoup de questions pour cette émission, comme si les hommes et femmes d'outre-mer tenaient à vous parler, vous parler de leurs angoisses, vous parler de leurs espoirs, et tout simplement de leur vie dans leurs îles, dans leurs quartiers, dans leurs villages, ce dialogue en direct avec l'ensemble des populations d'outre-mer réparties sur le monde entier est une première.

- Les questions, comme les préoccupations d'outre-mer, sont très différentes selon les régions et selon les destinations, mais elles s'organisent autour de quelques thèmes principaux, chômage et développement économique, égalité sociale, problèmes institutionnels, et bien entendu, beaucoup de questions particulières et spécifiques. Et je dois dire que parmi les fiches que nous avons reçues les questions les plus brûlantes, je dirai même les plus tragiques, concernent l'avenir des jeunes. A Mayotte, par exemple, 60 % de la population a moins de 20 ans.\

R.F.O. MAYOTTE.- Mayotte bouge et vient de vivre une agitation sans précédent. Mayotte, rappelons-le, s'était prononcée contre l'indépendance en 1975 et avait à ce moment-là opté pour son maintien au sein de la République française. Devenue collectivité territoriale, elle connaît une profonde mutation, économique, culturelle, sociologique.

- Pour vous interroger, monsieur le Président, un jeune mahorais, il poursuit des études en sciences physiques, à l'université de La Réunion, il s'interroge bien sûr sur l'avenir de son île natale, mais aussi sur le malaise que traverse Mayotte.

- QUESTION.- Monsieur le Président, en amont de tout ce que vous venez d'entendre, il y a un constat terrible. Plus de la moitié des enfants mahorais ne peuvent pas aller en sixième car nous manquons d'infrastructures, de lycées, de collèges et d'hommes suffisamment qualifiés. Ma question est, monsieur le Président, qu'est-ce que vous comptez faire pour enrayer cette véritable hémorragie vers l'exclusion et une deuxième question, qu'est-ce que vous avez prévu pour que Mayotte puisse être consultée sur la question du statut qui est nécessaire au bon développement de Mayotte en harmonie avec ses voisins ?

- LE PRESIDENT.- Dans votre esprit, le statut, c'est lequel ?

- QUESTION.- Collectivité d'outre-mer qui n'est pas définitive et qui est sujet à des convoitises internationales que vous connaissez bien, monsieur le Président.

- LE PRESIDENT.- Qu'est-ce que vous souhaitez ?

- QUESTION.- La population de Mayotte a émis le voeu depuis maintenant presque 20 ans de devenir un département d'outre-mer tout en respectant les spécificités qui sont les nôtres, c'est-à-dire une forte culture imprégnée par un Islam, tout à fait modéré, et les cultures qui sont les nôtres.

- LE PRESIDENT.- Oui, je comprends bien. Vous avez le droit de souhaiter ce statut départemental mais avouez que cela pose pas mal de problèmes pour cette île qui se trouve dans un ensemble très différent de celui qu'on peut connaître dans la métropole ou dans des départements d'outre-mer depuis déjà longtemps insérés dans tous nos circuits culturels, commerciaux, politiques, administratifs. Moi personnellement, je ne suis pas tout à fait certain que le statut départemental soit le meilleur. Ce qui vous inquiète, c'est que le statut présent pourrait apparaître comme provisoire, et que si c'est provisoire, vous craignez qu'on se rapproche des Comores ?

- QUESTION.- Non, vers un statut qui serait spécifique attaché au sein de la République mais qui serait plus respectueux, plus attentif aux spécificités de Mayotte.\

QUESTION.- Pourriez-vous aborder aussi la question essentielle de l'éducation que je viens de poser juste avant la question du statut ?

- LE PRESIDENT.- Vous êtes jeune, et vous vous inquiétez de ce chômage très généralisé, de ce manque de formation. Je crois savoir qu'au cours de ces dernières années il y a eu un gros progrès précisément sur l'éducation dans le primaire, et qu'il y a donc une explosion dans le secondaire. Vous m'avez dit à l'instant - si vous me le dites, c'est que vous le savez - qu'on manque d'encadrement, de professeurs, de locaux.

- QUESTION.- ... On manque d'infrastructure, nous manquons de collèges et de lycées, monsieur le Président.

- LE PRESIDENT.- C'est cela, on manque de locaux, et de professeurs. Il faut développer cela, mais cela s'est déjà considérablement développé au cours de ces dernières années : Mayotte a été quand même servie avec beaucoup de fidélité par les responsables du ministère compétent, Mayotte n'a jamais été oubliée. Vous savez bien qu'en même temps il y a un contrat de plan pour le développement de cette île. Ce n'est pas pour rien que nous travaillons à l'installation d'un port en eau profonde, à Langoni, qu'on a prévu le prolongement de la piste d'aviation, qu'il y a, à l'heure actuelle, tout un plan sur l'assainissement, qu'il y a aussi toute une série d'actes engagés en faveur de la pêche. Sur l'enseignement, vous m'apportez là une note pessimiste, alors que moi j'arrivais avec le sentiment que depuis ces cinq dernières années, il y avait eu un réel progrès pour le secteur éducatif, et je pense que j'ai raison. Cependant je crois que vous êtes tout à fait de bonne foi, cela ne doit pas suffire, alors il faut demander au gouvernement d'accélérer et d'accroître les crédits affectés à Mayotte.

- Vous savez, pour le travail, ce qui est essentiel c'est en effet une bonne base éducative : l'école - vous avez raison d'insister là-dessus - et ensuite une bonne formation professionnelle. Les jeunes ne trouveront rien s'ils ne possèdent pas cela. On est obligé de commencer par cela dans tous les territoires et dans tous les départements d'outre-mer où on se plaint des mêmes maux. C'est tragique pour un jeune, en effet, de ne pas avoir d'emploi, je le sais bien.\

R.F.O.- Monsieur le Président, l'insertion des jeunes est compliquée dans le Pacifique par le mouvement important de population des archipels vers la ville, c'est le cas notamment en Polynésie française avec Papeete, c'est le cas également en Nouvelle-Calédonie. Nous allons à Nouméa.

- RFO Nouvelle-Calédonie.- Monsieur le Président, ici aussi, en Nouvelle-Calédonie, on parle des difficultés que rencontrent certains jeunes et, évidemment, se pose une question d'ordre social, avant d'être économique, et l'invité que nous avons sur ce plateau ce soir est un jeune, originaire de l'île d'Ouvéa dans la province des îles en Nouvelle-Calédonie, qui a vécu de nombreuses années - en tout cas toute son adolescence - à Nouméa et s'est également occupé de "maisons de quartiers" où il s'adressait pour les aider aux jeunes. Alors sa question porte essentiellement sur les effets, parfois néfastes, du mirage de la ville sur certains jeunes.

- QUESTION.- Monsieur le Président, nos traditions nous obligent au respect de l'autre. Le tissu économique de la Nouvelle-Calédonie pousse les jeunes à l'exode rural. Arrivés à Nouméa, ils

rencontrent les difficultés d'intégration. Quelles solutions le pouvoir politique propose-t-il pour une réelle intégration de ces jeunes, alors même que les hommes politiques se soucient rarement d'unité et de respect de l'autre ?

- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas qu'on puisse accuser indistinctement, ce n'est pas dans votre esprit d'ailleurs, les hommes politiques de se désintéresser de la Nouvelle-Calédonie. Je dois dire qu'au cours de ces dernières années - spécialement ces cinq dernières années - la Nouvelle-Calédonie a été extrêmement présente dans notre esprit, on s'en est beaucoup occupé. C'est vrai qu'on a davantage été pris à la gorge par des problèmes politiques. Vous savez qu'il y a une histoire tragique qu'il a fallu dominer et je pense que la situation présente est quand même meilleure à vivre que la situation précédente. Mais je crois que tout cela tient, monsieur, à tout ce que je risque de répéter trop souvent, je le dis une fois pour toutes, à la nécessité de former la jeunesse mais aussi peut-être à la destination qu'on donne aux investissements. Il y a un rééquilibrage à faire au sein même de la Nouvelle-Calédonie. J'ai constaté, avec le ministre des territoires et départements d'outre-mer, que les sommes qui étaient consacrées pour les investissements et les sommes qui viennent d'être accordées, qui sont importantes, sont davantage destinées à la province du nord - c'est elle qui reçoit le plus gros chiffre - puis vers la province des îles et moins vers la province du sud. Il faut absolument équiper l'ensemble du territoire sans quoi cela va se poursuivre, tout néo-calédonien va se croire obligé d'aller vers Nouméa, ce qui serait désastreux. On assiste à ce mal partout ailleurs, les capitales deviennent énormes dans un pays déserté.

- Eh bien ! Nous avons commencé à consacrer tous nos crédits à des structures, à des équipements qui rééquilibreront les trois provinces et, notamment, celle où se trouve Ouvéa, c'est-à-dire la province des îles.\

RFO.- Autre témoignage, monsieur le Président, nous allons en Martinique où les jeunes sont également confrontés aux mêmes problèmes. Je crois que le carnaval est terminé ?

- RFO Martinique.- Notre carnaval est terminé, cela ne signifie pas que cela enlève la gravité des problèmes qu'il y a en Martinique. Tout le monde en est conscient. La preuve en est qu'à partir du moment où nous avons annoncé que le Président de la République allait répondre aux questions des Martiniquais, je crois que la Martinique a été tétanisée par cette information et que notre standard a été bloqué pratiquement pendant 24 heures.

- LE PRESIDENT.- Je crains de ne pas suffire à la peine parce qu'il y a tellement de questions, tellement d'intérêts et nous ne disposons que de peu de temps pour parler de beaucoup d'autres départements. Je le regrette, il faudra peut-être recommencer l'expérience d'une autre façon pour pouvoir répondre à toutes les questions.\

RFO Martinique.- Notre première intervenante est une jeune fille de 19 ans qui est étudiante à la faculté de lettres et sciences humaines. Elle se pose des questions sur son avenir de martiniquaise dans la société actuelle.

- QUESTION.- Monsieur le Président, si tout se déroule selon les normes, dans sept ans j'aurai atteint mon objectif qui est de devenir interprète internationale. Devant la crise mondiale, le taux de chômage qui ne cesse de croître, je me demande si tous mes efforts ne sont pas dérisoires ? Dans sept ans, monsieur le Président, pourrai-je travailler ? Bon nombre d'étudiants sont, comme moi, sous l'emprise du doute : pourrions-nous prétendre à une place au sein de la société et, surtout, au sein de quelle société ? Une société martiniquaise, une société française, caraïbéenne ou encore une société européenne ?

- LE PRESIDENT.- C'est vous qui choisirez, du moins je l'espère, pour cela il faut que vous soyez dotée de tous les moyens de formation et d'éducation, comme je le disais tout à l'heure au jeune homme qui m'interrogeait dans une tout autre région.

- Il est évident que le choix vous appartient si une situation est rendue possible ailleurs, à Paris, dans une ville de province métropolitaine, dans un des pays d'Europe puisque depuis le 1er janvier, nous n'avons plus de frontière entre les douze pays de l'Europe, aux Caraïbes ou ailleurs. Cela c'est vous qui le choisirez, mais pour cela il faut que vous soyez formée. Vous dites que vous préparez un examen d'interprétariat, c'est un très bon choix, parce que l'on en a besoin, je m'en aperçois dans toutes les conférences internationales. Mais, pourquoi ne trouveriez-vous pas de

travail, vous, dans un métier de ce genre ? Vous en trouverez sûrement. Plus difficile sera la situation de vos amis, de vos compatriotes de Martinique qui n'auront pas une spécialité aussi fine, aussi aigüe et qui disposeront simplement des moyens habituels et sans qualification particulière on ne trouve pas de travail.

- Donc, je pense qu'il faut absolument que nous continuions de faire ce que nous avons commencé déjà très activement croyez-moi et qui consiste à rechercher tous les moyens de développer sur place les moyens de production, les moyens économiques qui avaient quitté la Martinique. Vous avez vu le sort des sucreries £ quand on va dans votre île, car j'y suis allé quelquefois, je me suis désolé de voir toutes ces usines abandonnées à cause de la concurrence. Non vraiment, je crois que la France métropolitaine n'a pas négligé l'aide à la Martinique, mais il faut absolument que nous puissions vous donner et que vous puissiez nous aider à obtenir le maximum de formations diversifiées pour pouvoir ensuite aller où vous voudrez en possédant plusieurs langues et, bien entendu, surtout en relation avec la Métropole.\

RFO.- Monsieur le Président, nous continuons notre voyage d'outre-mer, direction La Réunion, on a déjà beaucoup parlé des événements du Chaudron à La Réunion, peut-on avoir un dernier témoignage d'un jeune à La Réunion ?

- RFO Réunion.- Oui, tout à fait, au premier plan des préoccupations, ici, la lutte contre le chômage, c'est un problème crucial quand on sait que la Réunion détient le record national en matière de taux de chômage, 40 % de la population active est touchée, c'est dire que la mobilité peut être considérée effectivement comme un moyen de décompression et une chance de s'en sortir, mais en même temps cette mobilité est souvent ressentie avec une certaine crainte car elle ne débouche pas forcément sur un emploi. C'est la question abordée par une personne qui vit dans un quartier sensible celui du Chaudron où le mal vivre des jeunes, vous le savez, a débouché il y a quelques temps de cela sur la violence. Au prix de gros efforts, il a réussi à trouver du travail dans une entreprise agro-alimentaire, il vit au quotidien en prise directe avec les problèmes des jeunes.\

QUESTION.- Je vous parle ce soir au nom de l'association des jeunes responsables du Chaudron, un quartier où vivre c'est mal vivre. Monsieur le Président, comme vous pouvez le constater, la Réunion détient le records du chômage, d'après les médias la situation économique française est très mauvaise, celui de la Réunion également, dans ce contexte, comment répondre à la demande d'emploi des jeunes ?

- LE PRESIDENT.- La situation économique métropolitaine est mauvaise, dans un ensemble de crise internationale de l'ensemble des pays industriels de l'ouest. Comme j'ai eu l'occasion de le dire dans un dialogue récent qui s'adressait à la métropole, le chômage n'est malheureusement pas qu'un mal français, c'est un mal occidental.

- Je répondrai pour la Réunion de la manière suivante : d'abord, il faut bien se rendre compte que rien ne se fera sans une formation plus poussée. Si vous n'avez pas dans les mains et dans l'esprit la capacité d'exercer un métier, vous n'en trouverez naturellement pas ! Mais, même si vous avez cette formation, vous ne trouverez pas ce qui vous convient toujours à la Réunion, et il faudra bien bouger, chercher du travail ailleurs.

- Mais, vous me parlez du chômage, je ne voudrais pas que l'on passe toute la soirée, bien que ce soit fort important, devant le désarroi de la jeunesse que vous exprimez d'ailleurs fidèlement. Vous venez du quartier du Chaudron qui a été à la une des journaux, à la une de l'actualité, il n'y a pas si longtemps et sans doute encore aujourd'hui, car s'y exprimait vraiment le malaise (et quelque fois la colère) d'une jeunesse qui tourne en rond entassée dans un quartier où l'on se jette vers les distractions pour pouvoir connaître un peu de rêve, d'où le conflit récent que vous avez vécu autour de la radio télévision locale.\

LE PRESIDENT.- Mais, je voudrais en venir à quelques idées un peu plus générales, à propos de la Réunion - j'aurais pu le faire pour les autres territoires ou pour les autres départements - vous savez au cours de ces dernières années, il y a eu deux grandes idées maîtresses qui ont apporté un changement très important dans l'ensemble des départements et des territoires, des départements en particulier, c'est ce que l'on appelle la décentralisation. Nous avons des

demandes de toutes parts dans lesquelles on nous disait que l'on étouffait dans le cadre strict de départements à l'imitation des départements de la métropole. En donnant la décentralisation aux assemblées régionales en particulier ou aux conseils généraux, on a donné un statut qui permet aux élus de vos départements de décider eux-mêmes dans des domaines extrêmement étendus qui échappent désormais à la décision gouvernementale et métropolitaine !

- Voilà une des grandes lois qui a apporté un changement profond dans la situation de ces départements, puis il y a aussi un deuxième fait, c'est que je me suis attaché personnellement, après avoir visité spécialement la Réunion, à réaliser le plan d'égalité sociale. On aura l'occasion d'y revenir, car c'est déterminant.\

LE PRESIDENT.- Et vous, monsieur, quelle est votre formation, qu'est-ce que vous faites ?

- QUESTION.- Je suis responsable commercial dans une société d'agro-alimentaire à la Réunion, et je peux vous dire que j'ai vécu dans le quartier du Chaudron, je m'en suis bien sorti, je me suis battu et je me suis formé, j'ai montré une association pour aider les jeunes à créer leur propre entreprise, des petites entreprises de proximité, permettez-moi de vous dire deux mots sur cette association, monsieur le Président, les problèmes que l'on rencontre à la Réunion, c'est que lorsqu'on veut aider des jeunes, on rencontre énormément de difficultés sur le plan administratif, avec les banques..

- LE PRESIDENT.- Si l'Administration ne vous aide pas, elle a tort mais j'ai le sentiment quand même que l'effort est fait de ce côté-là.

- QUESTION.- De très gros efforts sont réalisés actuellement, je tiens à féliciter les collectivités de la Réunion à ce sujet mais il reste beaucoup de choses à faire au Chaudron, monsieur le Président, ils veulent du travail, ils veulent une dignité, ils veulent gagner cette dignité dans l'honneur.

- LE PRESIDENT.- Tout en effet relève de ce sentiment-là. La dignité et le sentiment d'être un citoyen comme les autres. Je reconnais que pour le Chaudron et certains quartiers du même genre, il y a aussi des problèmes urbains, des problèmes de banlieues, des problèmes de logement social qui consistent à nous amener à en finir avec les bidonvilles. Tout ça se pose en même temps, mais on revient de loin. Vous étiez à la veille de l'explosion là-bas, je crois qu'on l'a évitée de peu et nous continuons d'y travailler avec acharnement.

- QUESTION.- Je pense que le ministre de la ville pourrait faire des déplacements en outre-mer pour voir un peu ce qui se passe.

- LE PRESIDENT.- Absolument, mais vous savez, le problème de ces banlieues ou de cet urbanisme complètement à l'abandon trouvera son remède comme on essaie de le trouver en Métropole. Il faut absolument avoir des équipements de proximité, non seulement l'école, les terrains de sport, l'accès à la musique et aux arts & toutes les infrastructures qui permettront à la jeunesse de s'intéresser, de se passionner, d'avoir l'esprit d'équipe, de ne pas être abandonnée dans un individualisme farouche et révolté. Je crois que ce qui a été fait là-bas va dans ce sens indiscutablement et ce qu'on fait à Paris devrait être, je crois, davantage généralisé dans les villes importantes d'outre-mer. La lutte contre l'habitat misérable fait partie de ce programme.

- QUESTION.- Est-ce que le ministre de la ville peut venir ?

- LE PRESIDENT.- Naturellement, il viendra. Il saura bien ce que nous avons dit ce soir et au besoin, je le lui transmettrai.\

RFO.- Le chômage, le développement économique c'est le couple infernal en outre-mer. Nous poursuivons le développement, nous avons l'impression de récolter uniquement le chômage, et, facteur aggravant, les productions traditionnelles de l'outre-mer s'effondrent un peu partout. Exemple : la Guadeloupe, un département sinistré.

- RFO Guadeloupe.- Bonsoir Monsieur le Président, ici, en Guadeloupe, les interrogations, qui s'adressent directement à vous, sont particulièrement nombreuses, car les Guadeloupéens s'inquiètent de leur avenir après avoir vécu une année 1992 parsemée de crises très graves. Une crise économique, tout d'abord, avec, vous l'avez dit, les difficultés, et le déclin des productions traditionnelles : la canne et la banane & crise économique touchant particulièrement le secteur du bâtiment et des travaux publics en raison des déficits des collectivités locales : crise également

due à la stagnation de l'activité touristique et à une crise sociale avec l'aggravation du chômage qui touche aujourd'hui près de 30 % de la population active et en particulier les jeunes, marquée par de très nombreux conflits durs et longs qui touchent pratiquement tous les secteurs. Enfin, j'ajouterai une crise politique : à défaut de "big-bang" on a vécu un éclatement, voire une décomposition de la classe politique qui touche en premier chef la fédération locale du parti socialiste et tout cela sur le fond d'un débat pas toujours très clair sur l'avenir du statut de la Guadeloupe. Alors, monsieur le Président, pour vous interroger ce soir, je vous présente un jeune, de 34 ans, c'est un exploitant agricole, un petit planteur de bananes inquiet pour l'avenir de son secteur.

- QUESTION.- L'histoire dira sans doute que vous faites partie des grands architectes de la construction de l'Europe. Cette Europe dont vous nous avez tant vanté les vertus. En tant que Président de la République française, je pense que vous devriez au sein de cette Europe, défendre les intérêts de la France et ainsi défendre les intérêts des producteurs de bananes dont je fais partie. Il y a dans cette Europe des effets pervers, car lors de l'organisation communautaire du marché de la banane, nous nous sommes aperçus qu'il avait fallu un revirement, du Danemark, pour que cette organisation communautaire du marché de la banane soit adoptée. La Belgique, la Hollande et l'Allemagne ont tout fait pour que cela n'aboutisse pas. Aussitôt la décision prise, et nous sommes certains, que vous et le gouvernement français avez tout fait pour défendre nos intérêts dans cette affaire, les Américains, les jeunes producteurs de bananes d'Amérique centrale, se sont mobilisés. L'Allemagne, la Belgique et la Hollande ont fait savoir qu'elles allaient porter l'affaire au niveau du GATT. Admettons, monsieur le Président, que cela tourne mal au niveau du GATT, admettons qu'on n'accepte pas cette organisation communautaire du marché, qui à bout de croissance, est la seule capable de garantir la survie dans notre production. Que pensez-vous faire pour que cette production si importante dans la communauté guadeloupéenne puisse subsister ?

LE PRÉSIDENT.- Réponse à une question sur la production de la banane en Guadeloupe

- Monsieur, avant de penser au malheur futur et hypothétique, examinons la situation telle qu'elle se pose aujourd'hui.

- Vous parlez d'un sujet brûlant, qui date du 12 février dernier. Devant l'ampleur du danger pour cette production capitale de certains départements d'outre-mer, dont le vôtre, il a fallu engager cette négociation à l'intérieur de la Communauté européenne, à la fois pour justifier ce que nous avons engagé pour la création de l'Europe et pour en finir avec les effets pervers. Alors, qu'est-ce qu'on a fait ? Il faut savoir que si les Allemands, les Belges et les autres ne sont pas contents de cet accord, qu'ils ont dû quand même accepter, c'est parce que leur circuit commercial, et peut-être leur goût personnel, les portent à acheter et à manger des bananes venues des pays de l'Amérique centrale qui n'ont pas, vous le savez, les mêmes caractéristiques que les bananes produites chez vous. La bataille est très dure parce qu'ils préfèrent celles-là et que nous préférons les nôtres ! Le 12 février on a décidé que l'on contingenterait à 2 millions de tonnes les "bananes dollars", c'est-à-dire celles qui viennent d'Amérique - il y a aussi celles qui viennent d'Afrique, et il y a aussi celles qui viennent des Caraïbes, mais on en parlera une autre fois, si la question m'est posée - mais pour ce qu'on appelle les "bananes dollars", la réaction française - car c'est elle qui a pris l'initiative - a réussi puisque tout ce qui dépassera ce contingentement, limité à deux millions de tonnes, se verra frapper de taxes, de telle sorte que le prix sera accru de 160 %, ce qui sera tout de même un moyen efficace de ralentir le commerce de la "banane dollars" qui se fait au détriment de la banane Guadeloupe ou Martinique. Cet accord, il faut tout de même en tenir compte, a été difficile à obtenir, cela a été une bataille diplomatique et commerciale extrêmement rude pour réussir cela. Vous allez dire : "mais alors, quand le GATT..". Mais le GATT pour l'instant n'a pas été conclu, le GATT bute aujourd'hui sur les problèmes agricoles. Il n'y a pas d'accord du GATT sur l'ensemble des productions de toute sorte, des services industriels, agricoles. On voudrait, du côté américain, nous confiner dans un GATT agricole. Non, nous voulons un accord sur tout, sans quoi nous ne signerons pas pour l'agriculture. Donc la menace du GATT est une menace très incertaine, monsieur, et je souhaite que vous puissiez vous rassurer. et reconnaître que l'accord du 12 février est un accord qui peut sauvegarder la

production bananière dans votre île.\

RFO- Monsieur le Président, nous allons partir à Saint-Pierre-et-Miquelon, là bas, la vie s'est arrêtée parce que la pêche s'est arrêtée.

- RFO Saint-Pierre-et-Miquelon.- La raison de notre présence sur ces rochers d'Amérique du Nord, c'est la pêche. Deux grands pays qu'on ne cesse de nous dire amis n'arrivent pas à se mettre d'accord pour nous permettre de vivre selon ces traditions. Personne, ici, ne comprend très bien. Nos marins ont fait, ces dernières années, quelques gestes spectaculaires, sans rien casser, si ces gestes n'ont pas fait bouger les choses, ils ont eu au moins le mérite de montrer leur détermination, votre interlocuteur fait partie de ces marins déterminés, il a 33 ans, il est père de famille, il a deux enfants, il fait partie de la nouvelle génération des capitaines qui commandent sur nos chalutiers.

- QUESTION.- Monsieur le Président, bonsoir. Lors de votre venue dans l'archipel en 1987, vous nous avez parlé de fermeté et vous disiez nous défendre pour la défense des intérêts de la pêche de Saint-Pierre-et-Miquelon. Aujourd'hui, nous sommes dans une situation que l'on peut considérer comme inacceptable, pour reprendre vos propres paroles, et pire encore, la France va jusqu'à proposer en échange des quelques quotas, 3300 tonnes pour dire le chiffre, la seule minuscule zone économique que nous avons. Alors, monsieur le Président, je voudrais vous demander ce que veut dire le mot fermeté et ce que vous comptez faire pour le devenir d'une pêche digne à Saint-Pierre-et-Miquelon, et je pèse mes mots en disant "digne". Le Canada n'est-il pas en train de faire ce qu'il veut et la France en train "de nous payer" pour reprendre vos propres paroles de 1987 ?

- LE PRESIDENT.- Monsieur, vous savez fort bien que les deux problèmes qui se posent à la pêche sont ceux-ci : le premier, concerne les délimitations des zones géographiques exclusives de pêche pour Saint-Pierre-et-Miquelon ou pour le Canada, et vous savez fort bien qu'il a fallu recourir à un arbitrage international entre le Canada et la France. Cet arbitrage a eu lieu et nous sommes bien obligés de nous soumettre à ses conclusions qui ne sont naturellement pas toutes favorables à nos intérêts, c'est le cas généralement des arbitrages. L'autre problème qui n'est pas réglé, c'est que d'une façon unilatérale, le Canada a décidé des quotas qui ne peuvent pas être acceptés. Nous avons sans arrêt négocié avec le Canada en lui faisant connaître notre position qui est une position de refus, nous avons de nouveau imaginé un arbitrage possible, le Canada le récuse, il ne récuse pas l'ouverture d'une nouvelle négociation mais on en est là, parce que le gouvernement français s'est entêté à dire non au Canada, sans quoi le problème serait réglé, même s'il était mal réglé, on n'en parlerait plus qu'au passé. Or, le problème de Saint-Pierre-et-Miquelon reste heureusement du domaine du futur.

- En 1987, quand je suis allé vous voir, c'était déjà la même bataille. Il y a sans doute des ambitions canadiennes qui ne sont pas supportables mais comment agiriez-vous vous-mêmes ? Faut-il engager la bataille navale, faut-il engager un conflit diplomatique ? C'est bien le cas, nous nous sommes adressés à d'autres instances pour arbitrer, pour faire la part du droit, pour rendre le droit à Saint-Pierre-et-Miquelon, pour ce qui concerne les quotas nous n'en sommes pas là, la bataille continue et je souhaiterais que vous nous aidiez plutôt que de nous trouver comme cela, en contradiction dans les débats internationaux.\

QUESTION.- Bien sûr, monsieur le Président. Mais vous parlez de "fermeté" et, au fil des années, on n'assiste qu'à des reculs successifs, aujourd'hui on est demandeur vis-à-vis du Canada et on est prêt à leur offrir 90 % de notre faible gisement de coquilles en échange des 3300 tonnes de quotas qui sont considérés inacceptables.

- LE PRESIDENT.- On n'en est pas encore là, ce n'est pas l'accord qui est signé. Nous sommes en pleine discussion, si nous avons accepté les propositions du Canada nous n'aurions pas engagé une demande d'arbitrage. Le Canada l'a refusée, nous retrouvons donc, en termes un peu vulgaires, toutes nos "billes" pour engager une discussion dans laquelle nous ne sommes aucunement engagés, notamment sur les quotas.\

RFO- Nous venons de parler de la banane, de la pêche à Saint-Pierre et Miquelon, nous partons si vous le voulez bien pour Tahiti où, après la suspension des essais nucléaires, le territoire est à

la recherche de nouvelles ressources et on attend beaucoup de vous ce soir, là-bas à Tahiti, Papeete.

- RFO Tahiti.- Monsieur le Président, l'essentiel des questions touche ici le problème du chômage des jeunes, l'égalité également sociale et le développement économique du territoire. L'après-nucléaire est sérieusement envisagé et suscite également des inquiétudes. Au mois de janvier dernier, une délégation d'élus polynésiens a été invitée à Paris pour engager les premières négociations sur le Pacte de progrès. La question fondamentale c'est, si Mururoa s'arrête, quelle sera la ressource du territoire ? On se demande aussi, ici même, au territoire, si la France est prête à aider la Polynésie. Une mère de trois enfants, employée dans une agence de voyages, a une question à vous poser, monsieur le Président.\

QUESTION.- Monsieur le Président, la Polynésie traverse une passe très difficile sur le plan économique et social, on parle du Pacte de progrès, pensez-vous que l'on peut parler de développement sans prévoir des mesures de justice fiscale et de solidarité sociale ? Lors de votre dernier passage en Polynésie vous aviez évoqué la nécessité d'instaurer un impôt plus juste.

Pourquoi n'a-t-il pas encore été créé chez nous afin que les plus démunis paient moins d'impôts ?

- LE PRESIDENT.- Nous avons, au cours de ces dernières années, modifié à diverses reprises le statut de la Polynésie, c'est-à-dire que nous sommes arrivés à un statut d'autonomie interne. Donc, par définition, la décision relève de l'autorité des élus de ce peuple, de votre peuple dont vous êtes. Vous êtes parti du problème des centres d'essai atomique de Mururoa. C'est la question qui m'a été posée non pas par vous mais par le journaliste qui s'adressait à moi. Je ne sais pas ce qui arrivera sur ce terrain-là, je tiens à la dire à la population qui m'écoute. La France a pris l'initiative d'arrêter ses expérimentations pour répondre à l'angoisse qui s'est emparée de nombreux peuples dans le monde devant le développement de la concurrence et de la compétition nucléaire. Mais, bien entendu, nous ne maintiendrons cette façon de faire que si les autres grandes puissances nucléaires, c'est-à-dire essentiellement la Russie et les quatre républiques de l'ancienne Union soviétique qui détiennent les forces nucléaires, l'Angleterre et les Etats-Unis d'Amérique font comme nous. C'est ce qu'ils ont décidé, de telle sorte qu'ayant donné l'exemple, aujourd'hui les expérimentations nucléaires ont cessé. Si elles doivent reprendre, par décision américaine ou russe, par exemple, la France devra assurer sa défense et reprendra ses propres expériences. Donc, je ne peux pas vous dire, à l'heure actuelle, de quelle façon les choses se dérouleront dans les mois à venir.

- Mais on ne peut pas faire reposer l'économie de la Polynésie uniquement sur la circonstance qui veut qu'il y ait des expériences atomiques à Mururoa. Il faut diversifier les activités, il faut y exploiter toutes les ressources. A cet égard, le Pacte de progrès dont vous venez de parler et qui a été mis au point par le gouvernement français et l'ensemble des autorités polynésiennes, représente une chance considérable. J'ai entendu déjà quelques plaintes mais l'apport de la France métropolitaine à l'ensemble des départements et des territoires a considérablement augmenté au cours de ces cinq dernières années, on ne peut pas tout faire d'un coup mais il faut s'en rendre compte et, de même, sur le plan fiscal, il y a des mesures à prendre sur place qui n'ont pas encore été prises et qui seraient les bienvenues.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous pensez qu'il faudrait instaurer l'impôt sur le revenu sur place ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas là à exprimer d'opinion, je veux d'abord avoir celle des élus auxquels nous avons confié une responsabilité dans ce domaine. Les autorités locales élues au suffrage universel ont maintenant une compétence dont je ne veux pas faire fi en décidant à leur place ou, du moins, en décidant, pour ce qui touche la métropole, sans tenir compte de leur avis. Mais un pays doit s'aider lui-même. On parle du chômage, c'est vrai qu'il frappe beaucoup vos territoires mais j'observais en même temps que, s'il est plus dur encore que dans la métropole, il y a quand même, en proportion, plus d'emplois créés dans les départements et territoires d'outre-mer qu'il n'y en a en métropole. Tout cela est le résultat de notre effort £ donc, quand vous me dites, est-ce qu'il ne peut pas y avoir plus de justice fiscale, je dis : vous avez raison et je me plains de voir que nous ne sommes pas encore parvenus, sur le plan national, à une équité fiscale

suffisante.

- Nous travaillons dans ce sens et le pacte de progrès est fait pour cela, nous sommes prêts à discuter avec les élus de Polynésie pour modifier les choses dans le sens du progrès et donc dans le sens de la justice sociale.\

RFO Guyane.- En Guyane la situation est légèrement différente puisqu'il y a Kourou et le programme Ariane, mais la situation sociale est apparemment également tendue. Nous retrouvons tout de suite à Cayenne, une étudiante qui représente la jeunesse de la Guyane. Cette jeunesse réfléchit, c'est légitime et fait un jugement sur le développement économique acquis et qui depuis vingt ans devait être accompagné du développement des activités spatiales.

- QUESTION.- Monsieur le Président, le CSG a vingt-cinq ans d'existence et semble à l'heure actuelle être la seule puissance industrielle de notre région. S'il se révèle être une plus value pour l'économie de type comptoir que connaît la Guyane, on se rend compte qu'il n'a pas généré le développement d'un tissu industriel, même annexé au spatial. Le domaine de la formation technologique destiné à assurer la relève a dû attendre les années 1988 pour bénéficier de ces effets limités. Aussi, suis-je amenée à vous poser les questions suivantes : afin de nous permettre en tant que jeunes Guyanais d'être un jour compétitifs et reconnus dans le domaine scientifique et technique, comment appréhendez-vous les problèmes liés à la quasi inexistence de ces filières de formations et deuxièmement comment envisagez-vous l'extension d'un développement économique local à long terme lié ou non à l'activité spatiale ?

- LE PRESIDENT.- Votre dernière question va me servir de préambule. La présence des essais spatiaux joue un rôle considérable, vous l'avez dit, mais il ne doit pas être le seul pôle d'activité économique de la Guyane, ce serait une erreur fondamentale que de le penser ! Il ne faut pas dire que le centre ne sert à rien sur le plan du développement de la Guyane, on a calculé que pratiquement il pouvait représenter un millier d'emplois directs et environ deux mille cinq cents emplois indirects qui sont suscités par la présence à Kourou de ce centre spatial. Donc, ce n'est pas négligeable et d'autre part, vous savez également que le CNES aujourd'hui participe au développement du territoire en ayant mis à la disposition des différents équipements des sommes importantes. Mais, je reviens à la question posée, il faut que vous trouviez d'autres moyens de développer vos ressources !

- Vous n'avez pas une population nombreuse, mais cette population est de plus en plus jeune, et ce sont des jeunes, dont vous êtes d'ailleurs, qui me posent cette question, puisque c'est celle qui commande leur avenir. Vous avez dit le mot, d'abord il faut qu'ils aient la formation. Est-ce que nous manquons d'équipements scolaires ou universitaires qui conviennent ? C'est vous qui le savez, mieux que moi, s'il est vrai que nous ne sommes pas encore assez équipés malgré les efforts de ces cinq dernières années que vous avez bien voulu reconnaître, on va en tirer les conséquences.\

LE PRESIDENT.- ` Suite sur l'industrialisation de la Guyane ` Un certain nombre d'entreprises sont allées s'installer en Guyane et ont malheureusement disparu, au cours de ces vingt dernières années. Beaucoup d'essais ont été des échecs, il y a comme une sorte de malédiction qui a frappé les efforts des années 1960 à 1980 et nous partons d'une situation très fâcheuse. Mais vous avez quand même des moyens, c'est un territoire dont on me dit qu'il est riche dans son sous-sol et que tout y pousse ! Et il est vraiment dommage - je l'avais constaté lorsque je m'y étais rendu il y a sept ans seulement - que même les salades viennent de France métropolitaine. Alors, on s'est dit il y a eu un abandon terrible. C'est pourquoi nous avons modifié les institutions. Il faut que les Guyanais puissent proposer et décider eux-mêmes dans de nombreux domaines, j'y reviens constamment, mais on n'en a pas encore parlé, est-ce qu'on parlera de la loi de décentralisation ?

- RFO.- On en parlera, monsieur..

- LE PRESIDENT.- C'est aux Guyanais de nous le dire, on ne peut pas tout faire à leur place. Si des industries ne veulent pas venir, on ne peut pas les y contraindre, on ne peut pas mettre que des industries d'Etat dans un département comme celui de la Guyane. Ce que vous venez de dire, c'est une sorte d'inquiétude d'une jeune femme qui pousse des études déjà dans un domaine extrêmement aigü donc ce que vous dites, c'est forcément ressenti par la population. Moi je veux

extrêmement âgé dans ce que vous appelez, et est fortement ressentie par la population. Hier je vous dire à cette population que tous les progrès qu'on a fait depuis cinq ans, il faut les poursuivre et je vous y aiderai de mon mieux, mais ne misons pas tout sur le centre spatial sans nier son importance et sa réalité, développons ensemble d'abord l'éducation et la formation ensuite l'industrie et le commerce, c'est le travail qu'il nous reste à faire.\

RFO.- Monsieur le Président, autres secteurs sinistrés outre-mer, c'est le bâtiment et les travaux publics. Vous êtes à la Martinique, très rapidement un témoignage et une question au Président :

- RFO Martinique.- Tout comme la Guadeloupe, vous savez que la Martinique traverse une période sociale extrêmement perturbée. Votre interlocutrice est architecte, elle a été désignée par le front unique de la filière-bâtiment et travaux publics de la Martinique, dont le secteur traverse depuis le début de l'année une crise qui a immobilisé la Martinique je dirai presque physiquement - barrages routiers, grèves, pour protester contre le non paiement des salaires des ouvriers par les collectivités locales. Alors sa question, est une question sur la situation économique de la Martinique mais je crois au-delà sur la situation économique des DOM-TOM à travers la décentralisation.

- QUESTION.- Monsieur le Président, bonsoir. L'activité de la filière construction dépend à 90 % de la commande publique. Les collectivités locales ne peuvent plus honorer leur dette depuis plusieurs mois et cette dette s'élève à plusieurs centaines de millions de francs, des milliers d'ouvriers sont sans salaire depuis plusieurs mois. L'activité économique est pratiquement stoppée et principalement celle de la filière construction. Aussi ma question se développe autour de deux points : premier point, quelle mesure l'Etat peut-il prendre pour permettre aux collectivités locales d'assainir leur situation financière et d'honorer leur dette envers les entreprises ? Deuxième point : quelles dispositions pouvez-vous prendre, monsieur le Président, pour que dans ce département les services administratifs de l'Etat jouent et acceptent de jouer le jeu de la décentralisation ?

- LE PRESIDENT.- Première question : cela m'obligera à parler d'une façon un peu rude. Le rôle de l'Etat n'est pas de se substituer aux collectivités locales. Si les collectivités contractent des dettes, elles le font certainement dans un sentiment utile pour leur pays. Il faut savoir gérer, or moi, je connais les dirigeants de votre département et ce sont des gens sérieux mais, ont-ils été dans la possibilité d'équilibrer leurs investissements avec les moyens dont ils disposaient ? Ce qui est vrai, c'est que l'Etat ne peut pas constamment boucher les trous et c'est donc une responsabilité qui relève d'abord des élus locaux. Quand je dis locaux, je ne pense pas simplement au maire d'une toute petite commune qui ne pourrait pas faire grand chose, je pense au conseil général et au conseil régional et ils ont pour devoir de pourvoir aux nécessités du département qu'ils représentent, et si ils sont en déficit, l'Etat ne va pas les laisser tomber mais il ne peut pas constamment boucher les trous parce que l'effort, la contribution du gouvernement enfin du budget national, est déjà importante.\

LE PRESIDENT.- ` Suite sur la gestion des finances publiques en Martinique ` Alors vous me dites ensuite, comment va t-on faire pour que l'administration locale comprenne mieux, applique mieux la décentralisation. Vous savez c'est une grande bataille, madame, c'est une grande bataille ! On part presque de rien. Pendant longtemps, ça a été des colonies, maintenant ce sont des départements, on a continué de considérer que c'était des colonies, on avait des gouverneurs, et j'ai même connu, moi des élus de ces départements qui disaient : "quel dommage qu'on n'ait plus de gouverneur parce que au moins, lui prenait des décisions sur place tandis que maintenant votre administration est toujours obligée de demander la permission de Paris", mais ce n'est plus le cas depuis que j'ai voulu absolument cette loi de décentralisation (là je réclame mon dû, j'y mets beaucoup de passion), j'aime ce département et je connais un peu, moins bien que vous naturellement sa situation, mais, je voulais que la dignité des citoyens d'outre-mer aille précisément jusqu'à la responsabilité, et la responsabilité désormais c'est une vaste autonomie. Vous décidez beaucoup de choses, si vous les décidez il faut ensuite en être responsables. Vous avez peut-être des choses à me dire qui marqueraient des exemples auxquels je ne saurais rien répondre, mais c'est un état d'esprit et c'est vrai que l'état d'esprit de notre administration retarde souvent de huit, neuf, dix ou quinze ans sur la décentralisation car elle n'y est pas

adaptée. La décentralisation dans mon esprit porte un nom qui n'est pas bien beau : la responsabilité reconnue aux collectivités locales des départements d'outre mer, la responsabilité reconnue, la compétence. C'est le peuple qui les élit, une fois qu'ils sont élus, eh bien ils décident, et dans de vastes domaines. Je me souviens d'être allé justement chez vous, et d'avoir entendu le président de la région me dire : vous avez réalisé là une vraie révolution pour nous, ça a changé complètement nos moeurs. Alors il faut bien entendu que vous ayez le concours des administrateurs locaux, je veux dire des administrateurs d'Etat qui se trouvent sur place, je pense que vous devez en rencontrer plus souvent qu'on ne pourrait le croire à la suite de notre conversation. Moi j'ai vu au moment des ouragans qui ont eu lieu là-bas, il y a eu un effort, notamment du préfet, qui a été tout à fait remarquable en l'espace de quelques mois, on a réussi à panser les plaies principales. Mais s'il n'y a pas assez d'esprit pour confier la responsabilité aux élus locaux et bien on fait bien de me le dire, je vérifierai, j'en parlerai au ministre des DOM-TOM qui est dans le même état d'esprit que moi, il faut que cette réforme réussisse, elle est la seule façon de maintenir des liens très forts, entre la métropole et les départements d'outre mer.\

RFO.- Monsieur le Président, vous parliez de responsabilité, une petite question rapide de la Guadeloupe. Une dame qui nous dit : "ici, beaucoup d'hommes politiques sont corrompus, l'ignorez-vous ou avez-vous décidé une fois pour toutes que c'était l'affaire des gens sur place et pas de l'Etat ?"

- LE PRESIDENT.- C'est-à-dire que c'est surtout l'affaire de la justice. Si des gens sont corrompus, il appartient à la justice d'y mettre un terme. Quant à la corruption locale, problème qui aujourd'hui intéresse aussi la métropole, qui intéresse aussi plusieurs pays occidentaux qui se croyaient encore à l'abri de la corruption, il faut en effet avoir une attitude extrêmement ferme et dure pour que cela ne continue pas. Est-ce que la Guadeloupe, la Martinique, produisent plus de corruption qu'ailleurs ? Je ne le crois pas. Je connais par exemple des hommes aussi éminents qu'Aimé Césaire, je connais peu d'hommes aussi respectables et aussi honnêtes, il n'est pas le seul, il y en a dans tous les partis. Si il y a corruption, il faut que la justice frappe.\

RFO.- Monsieur le Président, on a parlé des graves crises économiques d'outre mer, elles ont un corollaire qui est à la volonté en tout cas des populations d'une égalité sociale. Nous retrouvons la Réunion.

- RFO La Réunion.- Cette politique d'égalité sociale, vous vous en doutez conditionne la stabilité même et tout le développement de l'île et constitue, il faut le dire, un grand pas contre les risques de dérapage et les risques d'explosion sociale que vous avez évoqués tout à l'heure, monsieur le Président. Alors la grande question est de savoir comment procéder pour faire en sorte que l'effort de solidarité nationale ne se traduise pas par une forme d'assistance généralisée tant les inégalités sont criantes, et pour aborder ce thème de l'égalité sociale avec nous, une jeune fille qui a décroché son bac il y a moins d'un an, elle suit actuellement un stage de formation et elle s'inquiète de trouver un emploi dans l'île en priorité.\

QUESTION.- Monsieur le Président, bonsoir, j'ai 21 ans, je suis bachelière et actuellement en formation pour être secrétaire de direction, et je m'inquiète pour mon avenir, ma question sera : y aura-t-il vraiment une égalité pour les personnes qui sont à la recherche d'un emploi et de la dignité ?

- LE PRESIDENT.- Mademoiselle, c'est la bataille principale qu'en qualité de Président de la République française j'ai engagée depuis bientôt 12 ans. Et pour ce qui touche à l'égalité sociale, notamment à la Réunion, j'estime que nous avons fait des progrès considérables, même si je n'ignore rien de tout ce qui reste à faire et qui est immense.

- Prenons le cas des allocations familiales, par exemple. On avait prévu un plan d'égalité sociale entre les Réunionnais et les métropolitains en 1995, on a voulu procéder par étape, c'est normal, on venait de si loin. Finalement nous avons 18 mois d'avance, et c'est le 1er juillet prochain qu'il y aura égalité réelle pour le versement des allocations familiales et leur montant entre les Réunionnais et les métropolitains. Prenons l'exemple du SMIC : c'est un autre terrain sur lequel il y avait une revendication fondamentale d'égalité sociale. Nous ne sommes pas encore tout à fait au terme prévu, également en 1995. Là on n'a pas pris l'avance des allocations familiales, mais

quand même on s'en approche puisque 30 francs 40 de l'heure à La Réunion contre 34 francs 06 en métropole, il reste donc encore une tranche à accomplir, et c'est sur quoi je m'étais engagé et je compte bien tenir le rendez-vous de 1995. Mais c'est un immense progrès. Déjà La Réunion sur le SMIC a rattrapé les Antilles. Saviez-vous que vous étiez en situation défavorisée par rapport au département d'outre-mer des Antilles ? Mais ce n'est pas le seul problème, il y a aussi le problème du logement dont je parlais tout à l'heure à quelqu'un d'autre. Vous savez qu'on a quadruplé les crédits là-bas pour le développement de la lutte contre les bidonvilles, qu'on a doublé les moyens financiers pour le développement de l'habitat social. Je veux dire qu'il y a là un ensemble de mesures qui touchent à l'égalité, c'est-à-dire à la dignité, à la vôtre, vous, étudiante, qui allez maintenant remplir une fonction professionnelle. Il faut que vous sachiez que votre dignité de femme réunionnaise vaut les autres et qu'en tant que citoyenne, il ne doit plus y avoir de différence, comme jusqu'alors, entre le fait que vous soyez réunionnaise et que d'autres soient métropolitaines.

- Ce progrès a tout de même été constaté. La décentralisation, le fait que vos élus aient de grands pouvoirs d'une part, et d'autre part ce que nous venons de dire sur l'égalité sociale, je dois dire que nombreux sont les élus de La Réunion qui ont tenu à me dire à quel point ils en étaient satisfaits. Mais nous ne sommes qu'au milieu de la route, et il faut continuer et j'espère que les responsables français continueront sur cette voie au cours des mois prochains.\

RFO.- Monsieur le Président, sur l'égalité sociale, peut-être un autre son de cloche en Guadeloupe ?

- RFO Guadeloupe.- Oui, une autre des interrogations engendrée par la crise de 92, le développement économique futur de la Guadeloupe ne doit-il pas s'affranchir du poids des transferts publics, en d'autres termes ce qu'on appelle ici l'assistanat : c'est le sens un peu de la question que vous pose un homme en pré-retraite ?

- QUESTION.- La situation sociale et culturelle de la Guadeloupe se détériore à vue d'oeil. La dégradation de l'Europe va accélérer la dégradation avec plus de licenciements et de chômage. L'assistance plus grande peut aider la population. Il me semble qu'un petit peuple comme le nôtre, voué à l'assistance et à la consommation, perdra son identité et sa dignité. Alors, monsieur le Président, est-ce qu'une loi comme le RMI ne favorise pas, ne pousse pas à un tel assistanat ?

- LE PRESIDENT.- Il faudrait quand même s'entendre. Le RMI chez vous est déjà 20 % moins important qu'en métropole. Il y a déjà cette différence-là. D'autre part, le SMIC dont nous avons parlé, il y a un moment, augmente progressivement dans les départements d'outre-mer plus vite qu'en métropole, c'est-à-dire qu'on rétablit l'égalité sociale. Est-ce que le RMI est inutile ? Me demandez-vous sa suppression ? Cela permet quand même d'assurer le minimum pour se nourrir, pour se vêtir, pour se loger, à des familles d'exclus. J'estime que c'est une des grandes réformes réalisée depuis ces douze dernières années, en particulier de ces cinq dernières années.

- Moi je suis absolument pour le maintien du RMI. Si le SMIC se trouvait trop proche du RMI et si l'augmentation du SMIC nuisait au développement économique, faudrait-il établir en règle qu'il ne peut pas y avoir de progrès social sans progrès économique ? Je ne suis pas de ceux qui croient à cette fatalité.\

LE PRESIDENT.- ` Suite sur le SMIC et le RMI ` J'ajoute, monsieur, que vous avez fait une réflexion au début, à propos de l'Europe, que je crois devoir corriger parce que ce n'est pas exact de penser que la présence de votre département dans l'Europe va accroître ses difficultés. Nous avons négocié la situation des départements d'outre-mer dans l'Europe et l'ensemble des avantages qui normalement auraient pu être mis en cause ont été garantis, c'est-à-dire qu'une situation spécifique a été reconnue par la Communauté européenne, celle de ces départements et territoires d'outre-mer. Nous n'étions pas le seul pays dans ce cas mais nous étions le principal pays dans ce cas-là et nous avons obtenu satisfaction. L'Europe ne frappera en rien votre développement et, si vous avez à vous plaindre, et alors là je vous donne raison, de la stagnation, quelquefois même des reculs, de l'accroissement du chômage - à propos duquel je continue de vous dire, pour corriger un peu cette impression, que vous représentez une région dans laquelle il y a des créations d'emplois plus nombreuses qu'ailleurs, ce n'est pas la même notion le chômage et la création d'emplois malheureusement cela ne se recoupe pas exactement - je dirai à vous

et la création d'emplois, malheureusement, cela ne se récupère pas exactement - je dirai, à vous comme aux autres, que vous ne pouvez pas me demander, d'une part, d'en finir avec l'assistanat par le RMI et, d'autre part, de ne pas augmenter le SMIC. Non, c'est nécessaire, mais par contre je vous donnerais raison si toute l'économie devait dépendre de la subvention - on va dire de l'aumône - métropolitaine, ce serait désastreux. C'est à quoi on s'était habitué au cours de ces dernières décennies, il faut bien se rendre compte et moi, personnellement, j'ai voulu qu'on donne le moyen aux élites, aux élus locaux, aux responsables choisis par le peuple de décider eux-mêmes pour promouvoir leur département et je peux vous dire que la métropole, le gouvernement national est prêt à vous aider pour cela. Si vous étiez simplement des assistés, vous perdriez votre dignité, alors aidons-nous pour sortir de cette situation : vous avez besoin de nous, nous avons besoin de vous.\

RFO.- Monsieur le Président, traditions et modernité, coutumes et institutions de la République, Wallis-et-Futuna avec ses trois royaumes, on en parlait tout à l'heure, et sa culture millénaire est un cas très particulier dans la République. Très rapidement, un témoignage et une question rapide.

- RFO Wallis-et-Futuna.- Monsieur le Président, Wallis-et-Futuna, plus petit territoire français du Pacifique, avec 13000 habitants, souhaite s'engager vers un avenir meilleur. Les populations de cet archipel se préoccupent essentiellement de leurs jeunes, de leur formation mais également du développement économique et social. Ils s'interrogent aussi sur leur statut qui remonte à 1961. A côté de moi, un cadre de la Caisse française de développement qui vous pose une question sur l'évolution du territoire.

- QUESTION.- Monsieur le Président, nous sommes petits et isolés mais fiers d'appartenir à la France. Après trente ans de territoire, Wallis-et-Futuna en sont toujours à un stade de développement très élémentaire alors que vous avez doté la Nouvelle-Calédonie des accords de Matignon, la Polynésie française d'un Pacte de progrès, vous êtes-vous préoccupé de notre sort ou sommes-nous toujours les derniers oubliés du Bounty ? Monsieur le Président, à quand une réelle politique de développement dans notre territoire et non un saupoudrage ?

- LE PRESIDENT.- Si je pouvais vous répondre : "demain matin", j'en serais très heureux. Vous avez commencé par dire votre attachement à la France et je vous en remercie parce que toute cette conversation, depuis le début de cette soirée qui m'intéresse beaucoup, ne doit pas nous faire oublier que nous appartenons à la même collectivité nationale, totale, qui joue son rôle dans le monde et que nous devons être fiers d'être ensemble. Moi je ne suis pas un nationaliste à tous crins mais je suis un patriote et je suis très heureux d'entendre quelqu'un comme vous me dire ce qu'il m'a dit. Mais c'était pour vous plaindre aussi et c'est vrai que vous êtes une petite collectivité, que vous avez des moeurs et des traditions très importantes, auxquelles vous tenez généralement, qui sont d'une nature très différente de celles des autres régions et c'est vrai que vous avez moins le moyen de vous défendre auprès des administrations françaises centrales que des collectivités plus importantes. Mais, là encore, je vous dirai vous, sur place, vous devez aussi faire cet effort, vous devez développer vos moyens et vos ressources et, puisque je vous ai entendu dire, tout à l'heure, que vous apparteniez vous-même à une organisation financière, une caisse de coopération, vous devez bien savoir que l'effort national venu du gouvernement français est un concours très important et que, sans ce concours, malgré tout, même si ce n'est pas suffisant, Wallis-et-Futuna serait en très grande difficulté, donc il faut faire mieux. On a fait beaucoup et, quant à la dignité des Wallisiens et des Futuniens, vous me donnez une bonne idée : pourquoi pas un Pacte de progrès ? Je vais demander au gouvernement de l'entreprendre.\

RFO.- Monsieur le Président, l'identité et l'évolution, on l'a vu à Wallis, les sociétés d'outre-mer sont souvent tiraillées de l'intérieur. Nous partons pour la Guyane.

- RFO Guyane.- Monsieur le Président, la Guyane est tiraillée de l'intérieur et pour cause puisque la Guyane - et le Président de la République vient de le rappeler - comme les autres départements, aime à s'enorgueillir d'être française et pourquoi pas européenne, mais peut-elle assumer vraiment cette appartenance lorsqu'elle est confrontée sur son territoire à une population de plus en plus hétérogène, les statistiques sont là pour le prouver depuis ces dix ou quinze dernières années, et alors même qu'elle est en voie de perdre son âme, certains vont

même jusqu'à le dire, et c'est un constat qu'on est obligé de faire, à mes côtés un consultant en formation et en développement économique, âgé de 40 ans, a réfléchi à la question et pose un regard sur les capacités réelles de responsabilité des élus de la Guyane aujourd'hui.

- QUESTION.- Monsieur le Président, indiscutablement la décentralisation, comme vous l'avez souligné et comme je pense beaucoup de personnes ici le constatent, a constitué un progrès pour nos régions. Néanmoins, ne pourrait-on pas concevoir l'extension des responsabilités à la maîtrise, par exemple, du sol, du sous-sol, aux questions d'éducation ou d'immigration ?

- LE PRESIDENT.- Oui, on peut très bien prévoir cette extension.

- Quand j'ai - avec d'autres naturellement - conçu la décentralisation, en particulier avec Gaston Defferre, qui connaissait bien les problèmes d'outre-mer, je les concevais comme une forme révolutionnaire dans notre manière d'appréhender le problème de régions qui étaient considérées dans un esprit colonial autrefois. C'était pour moi une vraie révolution, je l'ai dit tout à l'heure, que de réaliser cette décentralisation qui veut dire simplement compétence aussi large que possible des élus du peuple guyanais en la circonstance.

- Si on doit négocier de nouvelles compétences, moi, j'en suis d'accord, étant entendu que, ce n'est quand même pas la réponse à tout. Il faut bien se rendre compte que le problème de la Guyane touche à l'infrastructure, touche aux marchés commerciaux accessibles, touche aussi à l'éducation et que les réformes institutionnelles ne remplaceront jamais cette nécessité pour les Guyanais de disposer d'un outil économique puissant pour lesquels nous sommes prêts à les aider. Mais, élargir les compétences, ce n'est pas à moi d'en décider c'est à nos assemblées, la vôtre et puis l'Assemblée nationale, c'est un contrat à engager entre les autorités locales et le gouvernement. Si des domaines possibles sont envisageables pour l'extension des compétences, moi je n'y verrais que des avantages, il faut que tous les citoyens d'outre-mer se sentent égaux des autres citoyens français ! Et pour cela, il ne faut pas que l'on fasse le travail à leur place si ils ont envie de le faire.\

QUESTION.- Ne pensez-vous pas qu'avec l'extension des compétences, il faudrait aussi revenir peut-être sur la question du transfert des moyens. Parce qu'au moment de la décentralisation, je crois que le problème se pose pour la Guyane et probablement aussi pour les autres régions, les moyens économiques et financiers compte-tenu des retards qu'accusaient déjà nos régions n'ayant pas été entièrement transférés, comme vous le savez, ou en tous les cas ayant été transférés de manière parcimonieuse ont posé beaucoup de difficultés aux différentes collectivités pour conduire leur politique de développement économique régional ?

- LE PRESIDENT.- A mon avis, cela n'a pas été parcimonieux, il existe une commission qui a été créée à cet effet qui devait exactement veiller à ce que les moyens correspondants aux compétences nouvelles fussent accordés dans toutes les collectivités locales. Il y a eu des débats au parlement français, et j'ai le sentiment que ces moyens ont été très justement répartis. Qu'ils ne soient pas suffisants, je l'admets, mais au moment de la dévolution des compétences, il y a eu aussi dévolution des moyens correspondants, je suis obligé de vous le dire parce que c'est la vérité.\

RFO Nouvelle Calédonie.- Monsieur le Président, pensez-vous que les accords de Matignon doivent être respectés à la lettre et qu'ils régleront le problème du statut du territoire avec la question posée au référendum, telle qu'elle est définie pour 1998 ? Ou croyez-vous qu'ils doivent évoluer vers un processus consensuel à long terme évoqué par nos politiciens et relatés par les médias ces temps-ci ou peut-être auriez-vous une idée personnelle ?

- LE PRESIDENT.- Les accords de Matignon ont été une grande réussite puisqu'ils ont fait succéder la paix civile à une sorte de guérilla, le cas échéant mortelle. L'état d'esprit des populations a changé, on s'entend, on discute, on fraternise là où naguère il n'y a pas si longtemps on s'entretenait, donc c'est une grande réussite. Ces accords de Matignon ont fixé des délais pour un référendum sur le statut futur de l'indépendance ou pas de la Nouvelle-Calédonie. Tout est contractuel, monsieur, si les différentes parties en cause qui sont aujourd'hui élues à la tête des trois provinces en décidaient ainsi, c'est-à-dire, souhaitaient plus de flexibilité dans la décision, moi je serais tout à fait disposé à recevoir leurs avis. Si telle n'est pas la situation, si de

part et d'autre on souhaite que les accords de Matignon soient appliqués strictement, alors c'est un devoir puisqu'on s'y est engagé. Alors je me retourne, moi, vers vos élus, à la fois du nord des îles et du sud qui représentent des populations d'origines différentes : sont-ils prêts à assouplir les accords Matignon d'un commun accord et de bonne volonté ? Alors là le problème peut être examiné. Ne le veulent-ils pas, la route est déjà fixée, il faudra respecter les accords engagés.

- QUESTION.- La question n'est-elle pas un peu trop tranchante : voulez-vous rester oui ou non dans le giron de la France ?

- LE PRESIDENT.- Si c'était cela, je conseillerais à nos compatriotes et amis de Nouvelle-Calédonie d'adopter une attitude plus sage, de ne pas déchirer une communauté qui vient de démontrer depuis quatre à cinq ans qu'elle peut vivre très bien ensemble.\

RFO.- Monsieur le Président, les débats institutionnels sont souvent passionnés, passionnants outre-mer, nous rejoignons la Martinique.

- RFO MARTINIQUE.- Monsieur le Président, je crois que nous allons parler là de l'Assemblée unique. A côté de moi, monsieur qui a 33 ans, il est cadre sans emploi, il est comme beaucoup d'antillais, métis direct de mère normande et de père martiniquais, il a choisi de vivre en Martinique et se pose la question de l'évolution du statut de la Martinique et bien sûr des départements d'outre-mer.

- QUESTION.- On parle beaucoup actuellement de la réforme de la constitution. Selon vous, l'Assemblée unique favorisera-t-elle une plus grande autonomie des DOM-TOM et si oui, en aurons-nous les moyens ?

- LE PRESIDENT.- Le projet de réforme ou de révision constitutionnelle qui est actuellement soumis au gouvernement et qui le sera dans 48 heures, si ce n'est déjà fait, au Conseil d'Etat fera l'objet d'une discussion au Conseil des ministres je pense le 10 mars, ce qui permettra de saisir le Sénat, tout aussitôt. C'est donc une révision très actuelle comportant l'institution possible, si c'est adopté ainsi, de l'Assemblée unique, car il nous a semblé que dans ces territoires qui ne sont pas vastes, où la population est variable naturellement - 300, 400, 500000 habitants - avoir une superposition de conseil général et d'un conseil régional pourrait justifier la création d'une Assemblée unique. Alors est-ce que ça ajoutera davantage, c'est à vous de me le dire, je pense que oui, si vous pensez autrement, dites-moi votre sentiment.

- QUESTION.- Monsieur le Président, mais plus d'autonomie, est-ce que ce n'est pas une certaine forme d'ouverture vers l'indépendance ?

- LE PRESIDENT.- Je ne le pense pas. D'abord, l'Assemblée unique n'a pas pour mission de décréter l'indépendance, elle n'en a pas la compétence, c'est simplement une réforme institutionnelle qui simplifiera le maniement des choses, qui réduira les circuits et qui sera donc plus efficace dans l'intérêt économique et social des départements en question. En plus, je ne sais pas si ce projet sera retenu. Simplement, je l'ai proposé, bien qu'il ait été écarté dans un passé récent. Est-ce que cela conduira à l'indépendance ou à une autonomie plus large qui ressemblerait à l'indépendance, c'est un autre sujet. L'Assemblée unique à mon avis, ne favorisera pas cette démarche qui sera d'une tout autre nature. Mais moi personnellement, je n'y crois pas, voyez-vous je suis très respectueux du désir des peuples qui ont le droit de se gérer eux-mêmes mais nos intérêts, nos origines, nos cultures, sont tellement imbriqués désormais, nous avons créé une communauté depuis si longtemps et si sympathique - il faut le dire - et si prometteuse, à condition de respecter tous les modes de cultures et d'identité de chaque département et de chaque territoire d'outre-mer, si passionnants et si différents, que nous formons une communauté. Je souhaite de toutes mes forces qu'elle soit préservée, qu'elle soit maintenue, qu'elle dure. Vraiment, ce n'est pas simplement la France, c'est la France modifiée dans son sein par la présence de centaines de milliers d'habitants d'outre-mer qui lui apportent quelque chose de plus. Donc, la France sans cela c'est moins que la France. Je souhaite moi, que tout cela se maintienne.\

RFO.- Monsieur le Président, nous allons à Tahiti pour une autre question sur l'avenir institutionnel de la Polynésie.

- DFO DOI YNESIE - Le statut que vous évoquez déjà, monsieur le Président, est ici le premier

- RFO.- Le statut que vous évoquez, déjà, monsieur le Président, est l'un des premiers des soucis, les uns exprimant des craintes sur l'indépendance, d'autres la souhaitent à l'unanimité. Les polynésiens voudraient connaître, monsieur le Président, le fond de votre pensée sur ce sujet.

- QUESTION.- Monsieur le Président, bonsoir, je suis indépendantiste et l'indépendance aujourd'hui n'est plus un mot tabou en Polynésie. La preuve c'est qu'on en parle avec vous ce soir. Les Nations unies ont déclaré 1993, année des peuples indigènes et nous sommes également dans la décennie de la décolonisation, toujours une résolution des Nations unies. Est-ce que la France va nous accompagner vers l'indépendance et quelle sera son attitude vis-à-vis d'une Polynésie souveraine ?

- RFO.- Monsieur le Président, est-ce qu'on peut enchaîner avec une autre question avec Saint-Pierre-et-Miquelon sur le même thème ?

- LE PRESIDENT.- Si on veut.

- ST PIERRE-ET-MIQUELON.- Question sur les institutions. Nous avons une question sur l'avenir de Saint-Pierre-et-Miquelon, si l'on regarde la carte du Golfe du Saint Laurent, l'archipel apparaît comme une écharde dans la chair canadienne. Le drapeau français qui flotte cause certainement des démangeaisons à certains hommes politiques. L'attitude canadienne actuelle est interprétée par mes compatriotes comme une volonté de nous étouffer, peut-être de nous décourager, de nous faire partir. Alors notre population jeune - et elle est nombreuse - s'interroge sur notre avenir, devra-t-elle le préparer en gardant ses racines ou en arrachant ses racines ? Une question d'une lycéenne de 17 ans, qui est en classe de terminale.

- QUESTION.- Vous êtes tout à fait au courant de la situation dramatique de l'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon et donc vous êtes prêt à en assumer la responsabilité. Depuis quelques années, nous avons de plus en plus de diplômés et bien souvent ils se retrouvent sans emploi ou contraints à l'exil. Donc, ma question, monsieur le Président, pour notre archipel, quelles mesures concrètes efficaces et rapides proposez-vous pour construire une économie solide et dynamique afin que ceux de ma génération puissent revenir à St-Pierre-et-Miquelon et y trouver un emploi à la mesure de leurs diplômes. Ceci, sans oublier que d'ici quelques semaines votre rôle pourrait devenir uniquement exécutif ?

- LE PRESIDENT.- On verra bien ! Mais, je ne pensais pas être tout à coup mêlé à notre conversation sur les institutions. Enfin puisque nous sommes là, je veux bien en parler. On a réuni les deux questions celle de cette autre jeune femme de Polynésie, de Tahiti, et celle que vous me posez, vous mademoiselle. La nature de ces problèmes est quand même assez différente.\

RFO.- D'un côté on dit plus d'autonomie pour la Polynésie et de l'autre finalement on souhaite que la métropole s'occupe encore plus de Saint-Pierre-et-Miquelon.

- LE PRESIDENT.- En ce qui concerne la Polynésie, j'aurais besoin de connaître l'opinion de la population ! Cette jeune femme se dit indépendantiste très loyalement...

- RFO.- Elle n'est pas représentative de l'ensemble, c'est une question parmi d'autres.

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas interdit, il y a même un parti indépendantiste qui se présente aux élections mais ce parti jusqu'à nouvel ordre est très minoritaire. Ce qui montre que la population polynésienne n'a pas fait le choix de l'indépendance. Donc, depuis que je suis Président de la République on a déjà retouché deux ou trois fois le statut de ce territoire en allant toujours vers plus de compétence et plus d'autonomie interne. A quel endroit est-ce que cela s'arrêtera ? Moi, je n'en sais rien. Ce qui est vrai c'est qu'il faut apprendre aussi à se gérer soi-même, on ne peut pas le faire tout d'un coup et les populations, j'en suis sûr, qui demandent de plus en plus d'ailleurs à Paris et au gouvernement ne sont pas prêtes à demander l'indépendance.

- Je n'ai pas de raison, moi, de rechercher une indépendance que la population ne souhaite pas. Ou du moins elle n'a pas démontré qu'elle le souhaitait au vu des résultats électoraux de ces dernières années.\

RFO.- Peut-on répondre à la question de la jeune fille de Saint-Pierre-et-Miquelon qui craignait d'être abandonnée ?

- LE PRESIDENT.- Naturellement. Oui, c'est-à-dire que la situation est tout à fait particulière, ce

sont deux petites îles avec une population assez restreinte de quelques milliers de personnes, ce qui n'enlève rien à l'intérêt qu'on doit leur porter, ni à la valeur qu'elles représentent surtout dans l'ensemble français. C'est vraiment très particulier et très intéressant. Pour les ressources naturelles, il y a la pêche... et on en reviendrait à la question précédente, tout ce qui touche à la répartition des zones géographiques dans lesquelles d'un côté il y a la flotte, la flottille canadienne et de l'autre la pêche française Saint-Pierre-et-Miquelon, cela a été délimité par un arbitrage qui a laissé mécontents les Saint-Pierrais et Miquelonnais.

- Il y a à régler aussi le problème des quotas, sur lesquels la France ne donne pas son accord à l'heure actuelle à son partenaire canadien. C'est une dispute difficile, mais c'est vrai que dans ces îles peuplées de combien d'habitants six mille ?

- QUESTION.- Six mille pour Saint-Pierre.

- LE PRESIDENT.- Et pour Miquelon, combien, quelques centaines ?

- QUESTION.- Disons qu'il y a six cents habitants, donc la totalité fait un peu plus de six mille.

- LE PRESIDENT.- Donc, c'est une entité intéressante mais qui ne peut pas se suffire à elle-même, c'est évident. Il faut donc que nous maintenions les chances de la pêche. Quant aux jeunes gens comme vous, il est évident que vous ne trouverez pas à vous fixer éternellement à Saint-Pierre-et-Miquelon sans tenter votre chance ailleurs, si vous le désirez. Bien entendu, j'espère que les cadres Saint-Pierrais pourront rester dans leur île pour y trouver du travail s'ils le désirent mais cela est très difficile parce que vous êtes en train de vivre une grave crise, celle de la pêche qui se trouve aujourd'hui au centre d'un grand débat international.\

RFO.- Pourquoi avez-vous tenu à vous adresser à l'outre-mer ce soir ?

- LE PRESIDENT.- Je dirai ce soir, qu'ayant fait deux émissions à France 3 en m'adressant à toutes les régions françaises, j'ai été un petit peu choqué de voir que finalement parmi ces régions, n'étaient pas prévues les régions d'outre-mer. Puisque, en tant que Président de la République, je m'adressais à tous ceux qui ressortent de mon autorité, qui relèvent de mon autorité, si l'on peut dire, et qui se reliait à la communauté française dont j'ai la charge principale, eh bien je voulais pouvoir m'adresser à eux aussi ! Comme cela n'était pas possible, j'ai pensé que RFO aurait la gentillesse de me proposer un moment, c'est ce que nous faisons ce soir et je suis très sensible à la diligence de votre radio et télévision.

- RFO.- Vous avez entendu donc l'ensemble de l'outre-mer, le Pacifique, l'Océan Indien, l'Océan Atlantique. L'outre-mer, attend beaucoup de vous, attend beaucoup de l'Etat, mais ce sera donc ma dernière question. Est-ce que finalement la France, l'Etat, la République a besoin de l'outre-mer ?

- LE PRESIDENT.- Je vais vous répondre après réflexion. Je crois que l'outre-mer a besoin de la France, je crois que la France a tout autant besoin de l'outre-mer. Tout à l'heure, je disais ce serait un moins de France. Mais vous, là, qui m'écoutez dans l'ensemble des départements et territoires, vous savez bien que ce qui nous unit est fort, et vous savez aussi qu'il y a aussi de graves manquements, qu'il faudrait que nous fassions toujours plus pour servir mieux pour servir mieux l'égalité, la production, le travail, la joie de vivre, si vous êtes convaincus que nous le voulons, que ce que nous avons fait depuis déjà quelques années va toujours dans ce sens, si vous comprenez qu'il fallait des étapes parce que cela représente une charge énorme et que nous n'en avons toujours pas le moyen, eh bien je suis sûr que vous en conclurez que la France a besoin de vous, et que vous avez besoin de la France. Nous sommes une seule communauté.

- RFO.- Monsieur le Président, cette émission se termine. Il nous reste évidemment beaucoup de thèmes et beaucoup de questions, mais c'est un peu la loi du genre, nous avons simplement choisi de privilégier le dialogue direct, la conversation entre le Président, les hommes et les femmes de l'outre-mer présents dans différents points de la planète.

- LE PRESIDENT.- Je suis très honoré d'avoir pu parler directement à ces femmes et à ces hommes représentant des départements et des territoires d'outre-mer. Je les rencontre, on les rencontre trop peu souvent, il faut les connaître davantage et je répète ce que j'ai dit intentionnellement : je me sens très honoré de cette conversation.

- RFO.- Monsieur le Président, merci. Nous avons un peu moins le sentiment d'être oubliés ce

soir. Merci aux spectateurs et aux différents confrères et aux équipes qui ont participé à cette émission.\